



**PRÉFÈTE  
DE L'OISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Dossier de presse**

**Accompagnement de personnes  
en situation de grande marginalité :**  
présentation d'un lieu de vie innovant à vocation collective

Vendredi 9 avril 2021





A l'automne 2020, la délégation interministérielle pour l'hébergement et l'accès au logement (Dihal) et la délégation interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté (Diplp) ont lancé conjointement un **appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place de projets d'accompagnement de personnes en situation de grande marginalité dans le cadre d'un lieu de vie innovant à dimension collective.**

**Dans le cadre du plan de relance, une quarantaine de projets ont été sélectionnés, dont un dans l'Oise à Villers-Saint-Paul.** Ces projets permettront d'accompagner plus de 1000 personnes en situation de grande marginalité, pour un budget annuel de 15 millions d'euros en fonctionnement et de 7 millions d'euros en investissement.

Ces projets s'appuient sur les expériences lancées lors de la période de confinement. Ils proposent d'expérimenter sur 3 ans des approches d'accompagnement et d'hébergement innovantes pour répondre aux attentes et aux besoins de personnes pour lesquelles les dispositifs existants ne sont pas ou plus adaptés.

Ils s'adressent à des personnes majeures, particulièrement vulnérables du fait d'un long passé de rue ou de cumul de problématiques de santé dont santé mentale et/ou des addictions. Une attention particulière est portée aux jeunes de 18 à 25 ans en errance et aux personnes refusant d'aller vers l'offre existante. Ils visent l'insertion et l'accès à des solutions d'habitat pérenne.

## Accompagner les personnes en situation de grande marginalité

Dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, le Samu Social et l'association Coallia ont décidé de porter en commun un projet permettant de mettre en place un lieu de vie innovant à destination des personnes en situation de grande marginalité.

**L'objectif de ce lieu est d'offrir aux personnes les plus éloignées des dispositifs d'hébergement une solution d'accueil correspondant à leurs besoins.** Souvent, ces personnes refusent d'aller vers les offres existantes parce qu'elles estiment qu'elles ne sont pas adaptées à leur situation ou aux difficultés qu'elles rencontrent. Le fait que les structures traditionnelles n'acceptent pas les animaux de compagnie, par exemple, constitue parfois un frein à la mise à l'abri.

Ce nouveau lieu d'accueil des personnes en situation de grande marginalité propose un accompagnement soutenu et individualisé qui vise à terme à réinsérer les publics dans les dispositifs de droits communs. Il s'agit d'un espace de transition, pour sortir de la rue, mais qui offre aussi la possibilité de faire une pause, sans autre engagement. Des allers et retours entre le lieu et la rue sont possibles.

**Le financement annuel de l'État s'élève à 224 100 euros.**

## Un lieu d'hébergement adapté aux contraintes des personnes marginalisées

Le lieu s'adresse à des personnes majeures, durablement sans domicile et ayant des besoins élevés d'accompagnement sanitaires et sociaux.

Sont principalement visés les jeunes en errance, les personnes avec un long passé de rue, les personnes présentant une problématique de santé mentale ou des addictions et les personnes qui refusent d'aller vers les offres existantes. En somme, il s'adresse aux personnes qui refusent d'être prises en charge lors des maraudes ou qui ne contactent plus le 115 car ils considèrent que ces structures sont inadaptées à leurs besoins ou à leurs demandes.

**L'hébergement est un camping constitué de bungalows.** Cette infrastructure permet à la fois d'offrir une intimité mais aussi une

socialisation au travers d'activités collectives. Il permet également l'accueil d'animaux de compagnie, souvent facteur de refus d'accès à un hébergement. Il offre au total **30 places**, avec la possibilité d'être hébergé en couple.

Les orientations vers ce dispositif sont proposées par les équipes de maraudes et les accueils de jour dans l'arrondissement de Senlis.

**L'objectif est d'opérer une transition vers le logement en proposant une alternative à la rue adaptée aux contraintes des personnes concernées.** Pour que cette sortie de la marginalité soit durable, plusieurs leviers sont déployés.

## Un ensemble de professionnels mobilisés

**Une équipe associant des intervenants sociaux, des professionnels de santé, des formateurs, des chargés d'insertion professionnelle ou encore des éducateurs est mobilisée.** L'équipe s'appuie sur les moyens des deux associations qui regroupent plus de 250 professionnels.

La possibilité de mobiliser les autres dispositifs portés par le Samu social et l'association coallia constituent un atout dans cette prise en charge globale et répond à la nécessaire souplesse requise pour venir en aide aux personnes en situation de grande marginalité

## Une prise en charge adaptée à chaque situation

Par un **accompagnement pluridisciplinaire**, qui insiste notamment sur la santé, le bien être et la restauration de l'image de soi, les personnes prises en charge sont soutenues avant, pendant et après leur passage par ce centre. Cette prise en charge s'appuie sur le libre choix de la personne et repose toujours sur une décision individuelle.

Si l'objectif est dans un premier temps de répondre aux besoins primaires en offrant un toit, des repas et un lieu où échapper aux

tensions de la rue, la prise en charge comporte un **entretien d'accueil et d'évaluation** de la personne et une **évaluation de son état de santé**.

Il s'agit également d'écouter leurs difficultés et de les accompagner dans leur **réappropriation de leur statut d'acteur** et de citoyen, ce qui passe aussi par un rétablissement des droits (RSA, CMU...), partie intégrante de la réinsertion.

## Une dimension importante de promotion du vivre ensemble

**La structure favorise activement le lien social** afin de lutter contre l'isolement, l'exclusion et la marginalisation qui caractérise ce public.

Un accent particulier est mis sur l'organisation et l'animation par des personnels d'accompagnement d'espaces et

des temps communs à l'ensemble des résidents : repas collectifs, jardin partagé, activité autour des animaux etc. Le site propose à cet effet des salles permettant des activités collectives.